

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN

COMMUNE DE SEEBACH

67160

Tel.: 03 88 94 74 06

Fax : 03 88 53 16 19

mairie.seebach@orange.fr

N° 003/2025



ARRETE MUNICIPAL

RELATIF A L'IMPRATICABILITE DU TERRAIN APPARTENANT A LA COMMUNE

Le Maire de la commune de SEEBACH,

- Vu** le Code général des collectivités territoriales,
- Vu** le règlement du District d'Alsace de Football (DAF),
- Vu** la demande du club,

CONSIDERANT les travaux d'entretien importants réalisés par l'entreprise HEGE pour préparer la saison (scarification, sablage, regarnissage, passage d'un aérateur de sol et mise en place d'engrais) le 19 et le 20 mars 2025 compte tenu de la météo favorable sur ces deux jours qui vont rendre impraticable les installations sportives pour la période comprise entre le 19 et le 23 mars 2025 et qui risquent de provoquer une détérioration importante des installations sportives concernées en cas d'utilisation ce weekend,

CONSIDERANT que pour assurer la sécurité des joueurs et pour éviter une détérioration importante des installations sportives concernées, il convient de constater l'impraticabilité de ces installations pour la période comprise entre le 19 et le 23 mars 2025.